

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BLERE-VAL DE CHER

## COMITE SYNDICAL DU 2 JUILLET 2004

### PROCES VERBAL

L'An deux mil quatre, le deux juillet à 10 heures, le comité syndical s'est réuni pour la seconde fois, la première réunion n'ayant pas atteint le quorum.

Étaient présents : Messieurs Marinier, Fortier, Renard, Finaud, Bodier, Raimbault, Ulliac, Chéry, et Madame Cochin.

Absent excusé : M. Saché

M. Fortier est désigné secrétaire de séance.

#### **1. Approbation du compte rendu de la précédente séance**

Le Président fait lecture du compte rendu de la précédente réunion en date du 7 juin 2004. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### **2. Modification du tableau des effectifs du personnel non titulaire**

Puis il informe l'assemblée délibérante qu'il y a un surcroît de travail au service vicinalité, dû au départ en retraite d'un agent et à l'arrêt de longue maladie d'un autre, et propose la création d'un poste de personnel non titulaire, en tant qu'agent d'entretien.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la modification du tableau des effectifs du personnel non titulaire tel qu'il suit,

	Poste existant	Poste à créer	IB - IM
Chargé de mission	1		439 - 386
Agent d'entretien	1	1	267 - 271

- **INDIQUE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 20.